



Bulletin de liaison de la MRC de La Nouvelle-Beauce

Édition de mars 2019

Mot du préfet

À la MRC de La Nouvelle-Beauce, nous connaissons les multiples défis que pose le réseau de télécommunications actuel pour notre population et nos entreprises. Alors que nous sommes en pleine ère de technologies, la couverture cellulaire demeure inégale sur notre territoire et le réseau Internet, à vitesse variable. Nous sommes bien conscients qu'il s'agit d'enjeux majeurs pour le développement économique et social de nos municipalités.

Dans ce contexte, nous multiplions les rencontres, les lettres d'appui et les demandes, tout comme plusieurs autres MRC du Québec, pour inciter les gouvernements supérieurs à instaurer des programmes d'aide financière adaptés en ce sens. De plus, nous sollicitons la collaboration des fournisseurs de services dans l'implantation d'un réseau de télécommunications plus performant en milieu rural.

Par ailleurs, nous avons entamé des démarches pour étendre la zone d'appels locaux à l'ensemble des municipalités de la Nouvelle-Beauce, de façon à ce qu'un citoyen de Saint-Lambert-de-Lauzon puisse joindre un citoyen de Vallée-Jonction sans frais interurbains.

D'ici les quatre prochaines années, nous espérons pouvoir compter sur des changements ambitieux dans ces dossiers pour que l'ensemble des zones de la MRC de La Nouvelle-Beauce puissent enfin bénéficier d'outils technologiques compétitifs. Nous croyons que cela devrait être une priorité.

Gaétan Vachon, préfet

Survol de la séance régulière du 19 mars 2019

Bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles en Nouvelle-Beauce

C'est avec fierté que la MRC de la Nouvelle-Beauce a procédé au dépôt de son [bilan 2018 de la gestion des matières résiduelles sur son territoire](#). L'année 2018 aura été fort active si l'on se fie aux nombreux bons coups réalisés par son équipe, dont, entre autres, le lancement de la démarche « Ensemble vers le zéro déchet ».



Par ailleurs, nous avons pu démontrer que la Nouvelle-Beauce fait des progrès en ce qui a trait à une saine gestion des matières résiduelles. En effet, le nombre de kilogrammes de déchets enfouis par habitant a diminué de 7,6 % entre 2010 et 2018, alors que le nombre de kilogrammes de matières recyclées a connu une augmentation de 2,3 %. Autre fait notable : le nombre de visites à l'écocentre de Sainte-Marie a augmenté de 771 %!

Relance de la Société du patrimoine des Beaucerons

La MRC de La Nouvelle-Beauce offrira une aide financière de 5 000 \$ à la Société du patrimoine des Beaucerons pour relancer les opérations de cette organisation en 2019. Cette aide financière s'ajoute à celles annoncées par la MRC de Beauce-Sartigan et la MRC Robert-Cliche. Elles proviennent du budget territorial de chacune des MRC du Fonds d'appui au rayonnement des régions.

Octroi d'un contrat à la coopérative Les Choux Gras

Dans le cadre du programme d'aménagement durable des forêts (PADF), la MRC de La Nouvelle-Beauce a octroyé un contrat de 8 623 \$ à la coopérative Les Choux Gras pour élaborer les premières étapes d'un guide d'implantation et de réintégration de produits forestiers non ligneux en milieu forestier. Ce projet de guide a été recommandé aux membres du conseil par le comité technique ayant conçu le Plan de développement du territoire agricole et forestier 2019-2021.

Demande d'aide financière pour un stationnement incitatif et un terminus léger

La MRC de La Nouvelle-Beauce a formulé une demande d'aide financière auprès du ministère des Transports du Québec afin d'aménager un stationnement incitatif de 171 cases sur un terrain situé dans la bretelle de l'autoroute 73, près de la route Cameron à Sainte-Marie, et d'y mettre en place un terminus léger. Le conseil a approuvé l'estimation préliminaire des coûts du projet.

Ce projet présente un caractère novateur et structurant pour la région, notamment par l'utilisation des emprises de l'autoroute 73. De plus, étant donné qu'il favoriserait le transport collectif, il diminuerait l'émission de gaz à effet de serre associé au transport de personnes tout en facilitant la mobilité vers la région métropolitaine de Québec.

Nous vous rappelons que ce projet vise en premier lieu à répondre aux besoins exprimés par les citoyens, mais par le fait même à réduire le nombre de véhicules sur les grands axes routiers en amont des ponts reliant Québec et Lévis.

Visitez www.mrc.nouvellebeauce.com

Source et information :

Cynthia Gagnon
Agente aux communications et rédactrice
MRC de La Nouvelle-Beauce
cynthiagagnon@nouvellebeauce.com
Tél. : 418 387-3444, poste 4161



Pour entrevue :

Gaétan Vachon, préfet